



# Communiqué

Pour diffusion immédiate  
Le 28 juillet 2009

## ATTRIBUTION DES DERNIERS CONTRATS POUR LA CONSTRUCTION DES PONTS ENJAMBANT LE CANAL DE DÉRIVATION

### Les travaux, se chiffrant à environ 25 millions de dollars, ont commencé sur les deux projets.

La Commission du canal de dérivation du Manitoba a annoncé aujourd'hui le nom des entreprises qui ont reçu les deux derniers contrats de construction d'un pont dans le cadre du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

« L'annonce faite aujourd'hui représente une réalisation importante pour le projet d'agrandissement du canal de dérivation, a indiqué le directeur général de la Commission du canal de dérivation, M. Ernie Gilroy. Le fait de mener à bien le projet dans les limites du budget nous a permis de remplacer les deux ponts. » M. Gilroy a souligné qu'à la fin du projet, un total de huit ponts, routiers et ferroviaires, auront été remplacés.

Les contrats en question sont les suivants :

- **Offre T17 – Construction du pont routier de la RPGC n° 44** – Le contrat, d'une valeur estimée à 14,7 millions de dollars, a été accordé à l'entreprise PCL Constructors Canada Ltd. Il comporte la construction d'un nouveau pont enjambant le canal de dérivation sur la RPGC n° 44, les travaux routiers connexes sur la RPGC n° 44 et la RPS n° 204, la démolition du pont actuel et des améliorations au chemin Rockhaven. Le contrat comprend également des travaux visant à hausser la sécurité, dont des améliorations au chemin Rockhaven et aux échangeurs des routes 44 et 204.
- **Offre T18 – Construction du pont routier de la RPGC n° 15** – Le contrat, d'une valeur estimée à 10,8 millions de dollars, a été accordé à l'entreprise MD Steele Construction Ltd. Il comporte la construction d'un nouveau pont enjambant le canal de dérivation sur la RPGC n° 15, les travaux routiers connexes et la démolition du pont actuel. Le contrat prévoit des travaux d'amélioration de la sécurité, dont le remplacement de la chaussée à deux voies actuelle par une nouvelle chaussée à trois voies, y compris une voie de virage désignée et l'aménagement sur le pont d'un terre-plein central surélevé.

Les travaux ne devraient pas causer de gros problèmes de circulation car les ponts déjà existants resteront ouverts pendant la construction des nouveaux ponts. Les travaux ont commencé récemment sur les deux ponts et il est prévu qu'ils seront terminés à l'automne 2010. M. Gilroy a fait remarquer que les travaux sur les ponts ferroviaires CP Keewatin et CP Emerson seront bientôt achevés.

Les travaux dans le cadre du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge ont officiellement débuté le 23 septembre 2005. Jusqu'à présent, 100 entreprises et plus de 2 000 travailleurs ont participé aux travaux.

Renseignements : 30-  
M. Ronuk Modha  
Commission du canal de dérivation du Manitoba  
Tél. : 204 945-4178, 204 945-4900 ou 204 793-3969 (cellulaire)